

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE

Un médecin traitant, pour quoi faire?

Votre médecin traitant est votre interlocuteur de santé privilégié

C'est lui que vous consultez en premier pour un avis sur votre santé, qui s'assure que votre suivi médical est adapté. Il vous informe et vous met, si besoin, en relation avec d'autres professionnels de santé (autres médecins spécialistes, médecins hospitaliers...)

En choisissant un médecin traitant vous êtes mieux remboursé(e) Pour une consultation chez un médecin généraliste quelconque, l'Assurance Maladie vous rembourse 30% de la consultation, avec votre médecin traitant l'Assurance Maladie vous rembourse 70% de la consultation.

**En choisissant un médecin généraliste traitant
vous êtes donc mieux soigné(e) et mieux
remboursé(e).**

Pour en savoir plus, vous pouvez nous retrouver sur
<https://www.cptsducabardes.org/>

Comment trouver un médecin traitant ?

La CPTS du Cabardès est un regroupement de professionnels médicaux et paramédicaux qui peut vous accompagner dans votre démarche de recherche de médecin traitant.

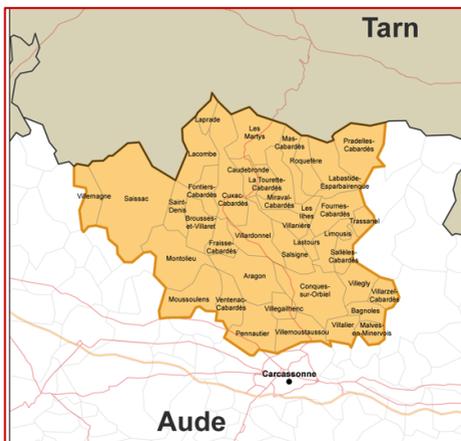
Nous vous invitons à remplir la fiche de renseignement en flashant ce QR CODE



Nous vous contacterons dans les meilleurs délais.

.....

ZONE D'INTERVENTION DE LA CPTS



Pour en savoir plus, vous pouvez nous retrouver sur <https://www.cptsducabardès.org/>